

La voix de l'opposition de gauche

Le 4 février 2019

CAUSERIE ET INFOS

• [Au format pdf \(pages\)](#)

Demain 5 février, je dois donner mon scooter en révision. J'ai déjà loupé la précédente, et si je continue je ne bénéficierai plus de la garantie. Je vais revenir en bus et à pied jusqu'à mon village, et le lendemain je devrai faire le trajet inverse de la même manière. Je ne vais pas déboursier 500 roupies en autorickshaw au lieu de 30 en bus juste pour gagner deux heures !

Donc j'actualiserai le portail comme je peux, désolé. Et je suis épuisé, du coup j'ai plus de mal à penser et ce n'est vraiment pas le moment. On a besoin aussi de prendre du recul par rapport au développement de la situation, il ne faut pas s'emballer, il faut faire la part des choses et rester lucide, par exemple les Assemblées populaires ne réunissent que quelques centaines de participants tout au plus, parfois seulement quelques dizaines. La grève de demain va être un test pour mesurer l'état d'esprit des travailleurs, bien qu'elle n'ait pas été préparée dans les meilleures conditions. A suivre. Et puis il faut distinguer ou il ne faut pas confondre l'agitation de la perspective politique qui se dégage de la situation.

Tribune libre.

- Pourquoi la France est-elle une dictature? Par Jean-Yves Jézéquel - Mondialisation.ca, 01 février 2019

La révolte des Gilets-jaunes a permis au monde entier de découvrir à quel point la France avait rapidement dérivé, depuis 2005, 2006, 2008, vers une véritable dictature. Il faut, bien entendu, se remémorer l'avalanche des lois liberticides qui se sont accumulées avec l'aide d'une pratique opportuniste du management de la terreur, exploitant les attentats à des fins de répression de plus en plus grande contre un peuple ainsi expulsé de ses droits constitutionnels les plus fondamentaux, allant jusqu'à inscrire la permanence de « l'état d'urgence » dans la Constitution, sans l'avis du peuple.

Je renvoie le lecteur aux deux articles du 18 novembre 2018 – « La liberté ne permet pas l'insouciance », publié dans www.mondialisation.ca; le 19 novembre – « France : l'avalanche liberticide appelle à la résistance », idem. Ces deux articles démontrent la dérive inéluctable de la France vers la dictature que nous découvrons concrètement aujourd'hui, à travers les faits et méfaits infligés aux Gilets-jaunes.

En faisant le bilan monstrueux de la répression sanglante des citoyens exprimant leur colère légitime, nous allons commencer à énumérer toutes les exactions commises par le régime en place, dans une liste devenue interminable. Consternés par l'importance considérable des actes hors-la-loi française commis par cet Etat voyou, nous, les Français, nous devons en conclure que nous étions bel et bien passés en dictature! Jusque-là, nous ne pouvions pas y croire, personne ne s'en était vraiment rendu compte, mais le Pouvoir était enfin obligé de découvrir son véritable visage de dictateur, car il ne pouvait plus se cacher plus longtemps.

Certes, nous énumérons souvent les multiples infractions et entorses qui nous étaient infligées par l'UE et les Gouvernements successifs conduisant la France dans la coalition illégale de Maastricht (puisque les Français avaient refusé la reconnaissance de la Constitution européenne en 2005), soumettant le peuple Français au silence et bafouant ses droits constitutionnels les plus fondamentaux, détruisant systématiquement les principes dits « démocratiques » de la République laïque française.

Aujourd'hui, voyons donc ce que contient cette liste sidérante qui énumère les faits révélant le visage du régime politique actuellement en place en France, puisqu'il est en fait imposé par l'essence foncièrement dictatoriale de l'Union Européenne.

1 – Ce qui, dans un premier temps, a permis de lever le voile sur la véritable nature du Pouvoir du régime actuel macronien, c'est l'hécatombe survenue dans les rangs des Gilets-jaunes :

Plus de 10.000 interpellations; plus de 5600 gardes-à-vue; plus de 1000 condamnations; plus de 2000 blessés; plus de 100 blessés graves: éborgnés, mutilés, membres brisés.

Selon des sources indépendantes du journal Libération et du journaliste David Dufresne, 109 manifestants ont été mutilés, dont 18 sont devenus aveugles d'un œil et quatre ont perdu une main. « Nous n'avions pas peur de la police, mais les choses ont changé », a déclaré Fiorina Lignier, une étudiante en philosophie de 20 ans qui a perdu un œil lors d'une manifestation des Gilets-jaunes à Paris le 8 décembre. « Ils sont plus offensants, plus répressifs, aveugles dans leurs actions. » Enfin, nous devons conclure ce triste bilan par les 12 morts qu'il faut déplorer à ce jour.

En lisant ce bilan d'une répression sanglante acharnée, jamais vue en France depuis l'Insurrection de la Commune de Paris entre les 21 et 28 mai 1871, nous sommes dépités par ce constat qui nous renvoie si loin en arrière. Toutes les luttes sociales représentant tant de sacrifices, puis la première et la seconde guerres mondiales, si hautement meurtrières, n'auraient donc servi à rien puisque nous en sommes encore là à devoir lutter pour une liberté élémentaire, pour le respect des plus démunis, pour la solidarité humaine avec les plus faibles, pour une justice sociale primordiale assurant la paix des peuples?

Samedi après samedi les tribunaux sont saturés, les hôpitaux submergés et la colère plus grande encore.

Pour se rendre compte de l'extrême violence de la situation, il faut encore dire que du côté de la police, c'est 1200 agents de la force publique qui ont été blessés, selon le ministère de l'Intérieur. Dans quoi la France a-t-elle basculé? Pourquoi les politiques ne comprennent-ils pas leur totale irresponsabilité et la violence permanente, infligée depuis 40 ans aux plus modestes de nos concitoyens, à travers le saccage ultra libéral encensé par les inconscients et venté comme étant « l'unique alternative » de la vie en commun?

2 – Le fascisme néoconservateur et ultra libéral macronien, s'apprête à faire passer une nouvelle loi du musellement de toutes les formes de contestation. Même le droit de manifester va être aboli ; même un appel à la résistance publié sur une page Face Book, sera passible des galères et des travaux forcés de la rééducation carcérale!

Félix Tréguer, de la Quadrature du Net, l'association de défense des droits et libertés des citoyens sur Internet, disait :

« Emmanuel Macron oublie que l'anonymat constitue un droit associé à la liberté d'expression et de communication et au droit à la vie privée. Il est reconnu comme tel au niveau international, notamment par la Cour européenne des droits de l'Homme », a-t-il ajouté, avant de rappeler que les élites politiques ont de « la méfiance envers la parole critique ou irrévérencieuse qui se déploie sur Internet.»

Une nouvelle loi sur les casseurs est très significative de la fin terminale des libertés.

Il ne s'agit pas des « casseurs » en tant que tels, car personne n'a abrogé le Code pénal dans lequel cette loi existe déjà, mais des « casseurs de système ». Le problème est bien: comment gérer des manifestants qui s'attaquent à la dictature et qui ne défendent pas la lutte contre le réchauffement climatique en bouffant des OGM, et en engraisant les multi nationales étrangères?

Il faut durcir les conditions de manifestation et faciliter les interpellations, fichier le plus rapidement possible ceux qui osent contester le bien-être universel.

La majorité des Français qui galèrent ne peut plus se faire entendre. C'est pour cela qu'il ne restait que la voie empruntée par les Gilets-jaunes : celle de l'insurrection. Les diplômés des écoles de journalisme, de Science Po, de l'ENA ou de Normale Sup ne peuvent pas comprendre ces revendications des Gilets-jaunes, parce qu'ils vivent depuis très longtemps dans un autre monde tout à fait étranger à ce genre de préoccupation relevant de la survie. Ceux qui manifestent sont pauvres et les prédateurs qui détiennent les pouvoirs – politique, médiatique et économique – ne savent pas ce que signifie faire manger une famille avec 2 ou 3 euros par repas. Les grands journaux se permettent de salir les pauvres qui se battent pour

survivre. BHL disait cette parole représentative du mépris de classe, lui qui se plaint « d'avoir trop de maisons à travers le monde » : « Ces pauvres qui disent qu'ils le sont et qu'ils n'en peuvent plus de l'être, quelle beaufitude, quelle grossièreté, quel manque de manière! »

Les Gilets jaunes sont censurés à la télévision. France-Culture interdit de parole cette voix dissidente sur les radios du service public. Le système veut faire taire la « racaille populiste », car quiconque demande du pain pour ses enfants est un « salaud de pauvre »!

Face à la surdité du Pouvoir qui depuis 40 ans n'écoute plus rien et n'accepte plus rien des revendications successives, il ne restait que deux solutions : ou bien continuer à souffrir en silence ou bien renverser ce pouvoir oppresseur! C'est ce que les Gilets-jaunes ont compris et c'est le chemin qu'ils ont emprunté, celui du renversement de Régime, une insurrection et une volonté de sécession d'avec cette caste de privilégiés qui se cramponne au pouvoir pour le confort indécent qu'il leur offre.

3 – La dénégation des politiques : une stratégie par le mépris de l'Etat de droit.

Les Castaner et Bennalla, voilà le type d'individus délinquants qui gravitent autour de Macron! Castaner a osé dire : « Je ne connais aucun policier qui ait attaqué des Gilets-jaunes! » Toute la macronie radote en chœur qu'il n'y a eu aucun blessé grave et Macron répondait aux étudiants de Louvain « qu'ils disaient n'importe quoi », lorsque ceux-ci lui faisaient remarquer que la France était le seul pays européen à utiliser des grenades au TNT contre son peuple. Pourquoi nier à ce point là la réalité qui par ailleurs est bien connue de ces fanatiques du fascisme ultra libéral? Quel est le but ou le sens de cette négation et la violence de ce mensonge? Cet entêtement à nier la réalité inacceptable des violences policières démesurées, ne peut que déboucher sur une seule issue : la décapitation politique pure et simple de ces criminels et leur condamnation devant la Cour Pénale Internationale.

L'Histoire retiendra le passage délirant de « Macron-la-haine » et de « Castaner-le tortionnaire » et avec eux, toute l'équipe du « Gouvernement-des-faussaires » et des menteurs.

De très nombreuses images de violences policières, elles se dénombrent par centaines, authentifiées, compilées dans un dossier incontestable constitué par les avocats des Gilets-jaunes, démontrent clairement que la déontologie de la Police Française a été pulvérisée. De nombreux policiers, y compris des responsables de police (comme le commandant Andrieux) sont tout à fait hors-la-loi, ne savent plus qu'il existe un code de déontologie, ignorent allègrement ses articles 8, 9 et 10 en particulier. Les plaintes des citoyens maltraités abusivement par cette police délinquante, que ce soit à travers la trahison de l'IGPN, celle du Parquet qui a perdu toute indépendance ou auprès du Procureur de la République qui protège sa place en exécutant les caprices du Pouvoir en place, sont systématiquement rejetées, bloquées ou jugées sans suite! Comment peut-on qualifier une telle situation et négation de l'Etat de droit? Par la dictature: c'est la dictature qui caractérise une telle situation et un tel comportement de la police aux ordres des politiques qui imposent leur tyrannie sans se soucier ni du droit constitutionnel, ni du droit civil ou pénal et cela on le voit au Traité de Lisbonne, comme on va le voir.

Lorsque les citoyens secondés par les avocats, tentent d'obtenir des enquêtes de l'IGPN sur les comportements criminels de certains policiers, ils n'obtiennent rien, pour cause, puisque les policiers reçoivent les ordres des services du ministère de l'Intérieur qui contrôle les préfectures de police et puisque le directeur de la Police nationale nommé par le Ministère de l'Intérieur est celui qui contrôle l'IGPN.

Il faut savoir également que l'IGPN est une institution qui est, comme le reste du droit français, en pleine contradiction avec les lois européennes car les règlements européens disent que la police ne peut pas enquêter sur la police. Et en effet, actuellement, le directeur de la police nationale qui commande l'IGPN, est celui qui fait appliquer par la police la volonté des tyrans politiques qui nous gouvernent. Si on déclenche donc une enquête de l'IGPN, elle ne peut en aucun cas aboutir dans la situation présente des plaintes des Gilets-jaunes contre les violences policières, puisque c'est le patron de l'IGPN qui est responsable de l'application par la police de la doctrine actuelle de la répression policière en France. Le directeur de la police ne peut donc pas se poursuivre lui-même! De plus, en fonction des besoins de la communication gouvernementale, l'IGPN peut très bien procéder à la culpabilisation tordue des policiers qui contesteraient les ordres crapuleux et contraires au code de déontologie de la police ou faire condamner des citoyens qui sont réellement innocents des torts dont on les accuse, au nom de la pure et simple répression qui n'est «

légitime » que pour un Régime dictatorial. On le voit : l'IGPN est une plaisanterie qui ne peut en aucun cas faire respecter la loi et encore moins une justice élémentaire de démocratie républicaine!

Lorsque le policier Alexandre Langlois, Secrétaire Général du Syndicat de Police VIGI, dénonce le Gouvernement du Régime en place, il énumère toutes les infractions graves à la loi française, pratiquées par l'Etat voyou macronien qui reste dans l'impunité absolue. Ce Gouvernement délinquant, dit Alexandre Langlois, va jusqu'à donner des ordres aux magistrats chargés de juger des Gilets-jaunes exerçant leur droit constitutionnel à manifester, pour les condamner lourdement, contre toutes les règles du droit français qui est ouvertement bafoué. Cette manière de faire est celle des dictatures.

Emmanuel Macron a décidé de considérer les Français qui souffrent d'un effondrement de leur pouvoir d'achat et qui n'en peuvent plus de galérer au jour le jour pour survivre, comme des ennemis réunis dans « une foule haineuse ». Il a équipé la police de grenades au TNT, de flash ball dont les porteurs n'hésitent pas à viser les têtes, causant des blessures irréversibles de mutilations, des canons à eau, des fusils à pompe, des fusils d'assaut, il a fait déployer en ville des blindés de l'EuroGendFor ou FGE, et fait donner l'ordre à ses policiers de causer de nombreuses blessures, de handicaper, d'éborgner, de casser et logiquement à l'étape suivante, on le verra prochainement, de tuer! Macron a déjà accusé des Gilets-jaunes « d'être monté à Paris avec la ferme intention de tuer »! Donc, à son tour, pourquoi ne pourrait-il pas tuer, puisque la Constitution européenne, refusée par les Français en 2005 mais imposée aux Français en 2008, prévoit cette possibilité pour les Gouvernants de l'Union Européenne? (Cf., Le traité de Lisbonne 152 pages, contenant plus de 350 dispositions de droit primaire, auxquelles s'ajoutent 13 protocoles et 59 déclarations, et complexifié à l'extrême à dessein, pour qu'on n'y comprenne rien. Voir : article 2-2 du protocole N°6 annexé à la Convention Européenne des Droits de l'Homme)

La conséquence de ce camouflage sur le sujet qui nous occupe c'est que la suppression de la peine de mort est rendue caduque par « l'explication » suivante : « La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire: pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale; pour effectuer une arrestation régulière ou pour empêcher l'évasion d'une personne régulièrement détenue; pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection » (article 2 – 2 de la Convention européenne des droits de l'homme) « Un Etat peut prévoir dans sa législation la peine de mort dans certaines situations (article 2 du protocole N° 6 annexé à la CEDH). Selon l'explication, la peine de mort peut être introduite en temps de guerre ou de danger imminent de guerre ou d'insurrection.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que l'on puisse tuer illégalement et sans ordonnance d'un juge lors d'une émeute ou d'une insurrection. Qui définit cela? Les « manifestations des Gilets-jaunes » partout en France, pourraient être qualifiées d'insurrection, comme pratiquement toute manifestation non autorisée. Il suffit que quelques « Gilets-jaunes » lancent des pierres pour que ce droit soit revendiqué par la dictature du Régime Macron, grâce au droit constitutionnel européen. Cette qualification d'émeute, qui autorise donc à s'affranchir de l'obligation de ne pas donner la mort, permet en réalité de rendre légale n'importe quelle répression sanglante. Difficile de ne pas croire que c'était justement le but poursuivi par l'assemblée conciliaire des sorciers de la Constitution européenne: sinon, pourquoi avoir pris la peine d'inscrire cette disposition dans un texte de plein droit, si ce n'est pour se donner la possibilité de l'invoquer?

Il est évident que la fabrication de cette Union Européenne, sans l'avis des peuples, et s'attribuant de tels pouvoirs, n'avait pour seul but que celui de construire un Régime politique a priori dédié à l'avènement du Nouvel Ordre Mondial, dont les Maîtres sont les acteurs essentiels de la puissance financière Internationale. Les Gouvernements du fascisme ultra libéral mondialisé s'attendaient logiquement et manifestement à des insurrections! En effet, le scepticisme à l'égard des Gouvernements et de l'appareil dictatorial européen ne cessait d'augmenter et a fini par donner en France l'insurrection des Gilets-jaunes. La crise financière et économique provoquée sciemment par le système bancaire mis en place et les règles de la BCE, allait accentuer la pression sur la population. Les dirigeants de cette Institution Européenne, appelée UE, avaient donc clairement l'intention de pouvoir tirer un jour à balles réelles sur les manifestants? Ce droit était donc écrit noir sur blanc dans la Constitution Européenne que les Français ont massivement rejetée notamment pour cette raison, et c'est cette même constitution encore plus complexifiée qui leur a été imposée par Sarkozy sous le nom de Traité de Lisbonne! Il est certain que les citoyens Français les plus modestes représentés par les Gilets-jaunes, souffrant des conséquences d'une telle injustice sociale organisée, n'avaient que la résistance en option. Depuis le 17 novembre 2018, les Manifestations ont été inévitablement qualifiées « d'insurrections »; le Pouvoir a tout fait bien entendu pour que cela le devienne,

alors que les Gilets-jaunes ont toujours revendiqué la « manifestation pacifique ». Cela constituait en soi un aveu de la dictature.

Ce n'est pas pour rien qu'un hélicoptère d'exfiltration a été positionné à l'Élysée, car le dictateur Macron, par procuration, savait bien, dès le début, qu'il ne pourrait pas tenir longtemps dans ce rôle parfaitement suicidaire au seul service des intérêts du totalitarisme financier mondialisé. D'ailleurs il s'efforce depuis novembre dernier d'être en voyages perpétuels à l'étranger, en attendant que la « rébellion » soit matée au pays.

4 – Puis, les gros imprévus allaient surgir à leur tour : essentiellement la résistance policière. A la suite de l'agression du gilet-jaune Jérôme Rodrigues, un Collectif autonome des policiers d'Île-de-France, le CAP-IDF, a déclaré :

«Nos états-majors nous ont donné carte blanche pour nettoyer les rues, les directives ont été jusqu'à aujourd'hui des plus claires : « Force doit rester à la loi, dégagez-nous tout ça! » Nous en voyons les résultats. Plus de 1200 blessés dans nos rangs, tandis que les Gilets jaunes en comptabilisent plus de 2000.» Le Collectif policier ajoutait : «Castaner, on le sent de moins en moins arrogant, moins serein. Devant les caméras, on les sent fébriles à présent. Et cette fébrilité politique va se répercuter sur nous.» «Nous, on écoute les collègues et on sent bien que quand les patrons nous disent : « Nettoyez tout ça », certains se sentent pousser des ailes... Et ils y vont. La hiérarchie ne peut pas plaider l'innocence à cet égard, parce qu'ils entendent les conférences radio en direct dans les manifestations. Pour les préfets et les ministres, c'est pareil.» « Les collègues qui font n'importe quoi, il faudra qu'ils assument, mais ce ne sont pas forcément ceux qui auront le plus mal agi qui seront les plus sanctionnés.»

«Les collègues nous disent que si on leur retire les LBD40, ils n'iront plus! Mais il va se passer quelque chose de grave, on le sait.»

« Elle n'est pas claire cette affaire de Jérôme Rodrigues. D'un côté, Castaner se félicitait de n'avoir jamais vu de policier attaquer un Gilet-jaune, mais ensuite, il annonçait qu'il y aurait des sanctions. Donc on nous dit désormais qu'il faut « nettoyer les rues », mais «attention, pas de bavures.» En fait, les responsables disent à leurs policiers de commettre des infractions à la loi française, mais pas européenne, tout en se protégeant eux-mêmes de toute responsabilité dans ces infractions graves à la loi républicaine qui, dans les faits, ne représente plus rien face au pouvoir supra national de l'Union Européenne. En fait, on découvre peu à peu que ces criminels sont tout à fait protégés par les règlements européens. Voilà pourquoi il est évidemment question de « transfert massif de souveraineté à Bruxelles ». C'est également l'un des objectifs évidents de la signature du traité de Aix-La-Chapelle entre Merkel et Macron (sans l'avis du peuple).

Le CAP-IDF admettait, dans sa déclaration, que « la majeure partie des incidents » était imputable aux Brigades anti-criminalité (BAC). En gros, lorsqu'on met des LBD40 entre les mains de ces gens-là, ils se prennent aussitôt pour des cowboys du Far West qui dégainent leur jouet contre les citoyens, à l'image de ce que font les abrutis des westerns sur les « peaux rouges » présentés habituellement comme les « méchants » des apologues traditionnelles étasuniennes du génocide. Ici, les Gilets-jaunes sont une classe à exterminer sans scrupules!

Les grenades GLI-F4 au TNT et le LBD40 non réglementaire et désormais le fusil d'assaut HKG36 sont des armes dangereuses qui sont létales : rien d'étonnant donc qu'il y ait autant de blessés graves parmi les victimes de la police volontairement abandonnée à elle-même par un Pouvoir qui lui a laissé carte blanche pour « nettoyer tout cela », pour nettoyer les citoyens exerçant leur droit constitutionnel de manifester pacifiquement. Il est évident que dans ces conditions, il devient de moins en moins possible de manifester pacifiquement. Le comportement de la dictature entraîne une montée obligatoire de la violence et elle compte bien s'en justifier pour en arriver à tirer à balles réelles sur les citoyens contestant le Régime. Encore là, on peut souligner l'incongruité de la revendication des Gilets-jaunes à propos du RIC : cette revendication comme le « Grand Débat » avec elle, sont diamétralement opposés à toute la marche forcée des dirigeants de l'Union Européenne qui ont créé délibérément la dictature de l'UE abolissant en soi les États Nations et leurs droits constitutionnels! Certes, les Français sont logiques avec eux-mêmes aujourd'hui, puisqu'ils avaient refusé en 2005 cette Constitution Européenne-là! Que va-t-il donc se passer? Ce que prédisait le CAP-IDF : « Il va se passer quelque chose de grave, on le sait.»

Une ONG a comptabilisé 46 blessés dans les manifestations entre l'an 2000 et 2017. Et maintenant en quelques jours nous en sommes à un bilan monstrueux qui a pulvérisé toutes les statistiques de la répression policière en France. Les CRS ont reçu l'ordre de déployer des équipes munies de fusils d'assaut à l'occasion des manifestations des Gilets-jaunes. Il y a donc une militarisation de la police qui s'opère et les mobilisations des Gilets-jaunes sont considérées par le Régime macronien en place, comme une atteinte à la sécurité de l'Etat. Le peuple Français qui manifeste sa colère est donc insurrectionnel, un ennemi qui ose réclamer le respect de ses droits constitutionnels, alors que l'UE les a abolis.

Les citoyens qui veulent porter plainte contre les responsables qui donnent des ordres dignes de la dictature, doivent le faire sous la forme du dépôt de plainte contre X, faute de quoi toutes les autres plaintes seront jugées sans suite. La police actuelle ne remplit pas sa fonction de « gardienne de la paix » mais de « force répressive » au service d'un Pouvoir qui n'a que très peu de légitimité. Nous sommes en France, dans une escalade de la violence à cause même de la doctrine du Régime Macron sur le maintien de l'ordre qui se cale sur le droit Européen. Tout nous échappe et nous sommes dans un porte-à-faux juridique à cause de l'UE.

Logiquement, le Régime Macron fait tout ce qu'il peut pour aller dans la répression: il ne s'agit pas d'accompagner un mouvement de revendications sociales et politiques, il s'agit de le réprimer. La police n'est donc pas là pour protéger les citoyens exerçant un droit constitutionnel de manifester, devenu désuet, elle est là pour réprimer ce mouvement de contestation, conformément au Traité de Lisbonne.

Lorsque le Procureur de la République qui est nommé par le Pouvoir politique en place, classe sans suite les plaintes déposées contre les responsables du Gouvernement, est-ce qu'il est encore utile de saisir un juge d'instruction? Peut-être. Nous savons, en tous les cas, que les juridictions de l'UE ont été déclarées supérieures aux juridictions nationales à partir de « l'arrêt Costa du 15 juillet 1964 ». Il semble donc que nous soyons tous piégés, dans le cas de la révolte des Gilets-jaunes, par ce juridisme protecteur des tyrans qui ont fabriqué l'Union Européenne sans l'avis des peuples. La seule porte de sortie qui reste, c'est logiquement le FREXIT, mais cela nécessite le renversement des dictateurs en place. Nous marchons donc à grands pas vers le coup d'Etat inévitable...

Jérôme Rodrigues n'était pas en infraction lorsque le policier se trouvant à quelques mètres de « l'icône » des Gilets-jaunes, connue de tous les services de police, lui a tiré délibérément une balle de LBD40 dans la tête, alors que ce comportement est foncièrement hors-la-loi française. Qui lui a demandé de commettre cet acte crapuleux? Forcément sa hiérarchie qui a vu que le célèbre Gilet-jaune connu sur le web pour ses films des manifestations, se trouvait là et qu'il serait sans doute parfait de le faire taire en lui rendant sa tâche extrêmement difficile, puisque désormais il a perdu un œil. La manifestation pour laquelle il était là présent, était une manifestation légale, déclarée en préfecture. L'heure de dispersion avait été fixée à 17h00 et Jérôme Rodrigues a été agressé arbitrairement entre 15h45 et 16h00. Donc, on voit bien que ce comportement est hors-la-loi française, sans motif autre que celui de réprimer pour réprimer comme cela se fait en dictature, en même temps que de briser une figure symbolique du mouvement des Gilets-jaunes. Il est clair que chacun de ces actes pervers ne fait que renforcer la montée de la violence et qu'on finira par avoir des citoyens assassinés arbitrairement par les forces de la répression approuvées par Bruxelles, même si « Bruxelles » se dit aujourd'hui inquiète des violences en France! C'est un langage ambigu: quelle violence ? Celle des citoyens ou celle de la police qui a provoqué celle des citoyens en colère légitime?

Si on en arrive-là, un coup d'Etat a toutes les chances d'arriver en France, pour mettre un point final à cette dérive d'un pouvoir aux ordres d'un exécutif supra national. Dans le cas de Jérôme Rodrigues, le Procureur de la République est saisi, mais compte tenu de tout ce que l'on vient de voir, il ne serait pas surprenant que le dossier soit classé sans suite! Le tribunal administratif a donc aussi été saisi par son avocat pour tenter de mettre en accusation l'Etat.

Concernant les Gilets-jaunes, nous avons à faire à une justice d'exception, puisque les Gilets-jaunes condamnés à des peines de prison ferme, le sont alors qu'ils n'ont pas de casiers judiciaires. Le garde des sceaux macronien, ministre de la justice, a fait circuler le 22 novembre 2018, une directive auprès des présidents de tribunaux de Grandes Instances, pour qu'ils exercent la plus grande fermeté à l'encontre des Gilets-jaunes. Il y a donc une pression inadmissible sur les Magistrats qui sont sensés être indépendants. Mais manifestement, le Pouvoir politique se sent protégé par le droit européen et peut agir librement sans craindre les sanctions.

Beaucoup de personnes qui n'étaient même pas des Gilets-jaunes se sont retrouvées bloquées dans des attroupements et arrêtées pour motif de « participation à un attroupement en vue de commettre des violences »! C'est un des exemples d'une pratique de l'arbitraire absolu actuellement pratiquée contre les citoyens français: une authentique dictature répressive, sans la moindre trace de justice. C'est le Traité de Lisbonne qui permet cela, comme on l'a vu! Maintenant, Traité de Lisbonne ou pas, cela peut-il réellement rester impuni en France? Je ne le crois pas. Lorsque la perversion d'une dictature a atteint un tel sommet d'arbitraire, il faut s'attendre à ce qu'un tel comportement engendre naturellement le feu et le sang, car des humains ignorés dans leurs revendications légitimes à ce point là, n'ont alors plus rien à perdre et vont agir avec le désespoir en prenant les armes de la légitime défense et en nettoyant la nation de la pourriture qui l'empeste! Les pratiques de la « nasse » qui immobilisent par exemple les gens pendant 4h00 sous la pluie et dans le froid, dans une rue, se fait régulièrement dans les villes. C'est une atteinte directe au droit de manifester; c'est une atteinte directe au droit de circuler librement en France; c'est une atteinte à la liberté d'expression... Bref, c'est la dictature pure et dure, du droit constitutionnel européen qui s'applique actuellement en France.

En réalité, ceux qui ont voté macron « pour éviter Le Pen », auraient du savoir que l'idéologie ultra libérale est un fascisme. Macron représentait le fascisme ultra libéral maastrichtien et mondial et Le Pen le fascisme ultra libéral national. Entre la peste et le choléra il n'y avait en réalité aucun choix possible, voilà pourquoi la position la plus juste était de s'abstenir de voter au deuxième tour.

Aujourd'hui, le résultat de la peste est là et nous pourrions bien en crever par millions. Qui peut tolérer cette situation d'injustice sociale poussée à ce degré de perversion? Certainement pas un peuple ayant une histoire révolutionnaire. Ce qui s'avère réellement sidérant, c'est de constater que des pantins politiques aient pu croire un seul instant qu'ils auraient pu dresser et réduire au silence un peuple qui a une telle histoire et un tel sens de la liberté, de la complémentarité et de la solidarité.

Le fascisme ultra libéral (Cf., article sur cette question dans www.mondialisation.ca) est ce qui explique en profondeur l'aberration du Traité de Lisbonne concocté et complexifié après le refus français de la Constitution Européenne, le 29 mai 2005.

Message de Sandra MOLINERO, Présidente SAF (syndicat des avocats de France) de Rouen.

« Je souhaite attirer votre attention sur une difficulté que nous rencontrons, nous avocats, pour défendre les personnes en garde à vue et notamment les Gilets-jaunes : les services de police nous baladent au téléphone et ne font pas d'audition tout de suite alors que l'avocat est à disposition; nous finissons ensuite par avoir un appel des services de police nous disant que le gardé à vue a changé d'avis et qu'il ne veut plus d'avocat.

Il faut que vous puissiez faire passer le mot: même si les policiers disent aux Gilets-jaunes ou autres manifestants que si la garde à vue dure aussi longtemps c'est parce que l'avocat tarde à venir, il ne faut en aucun cas qu'ils ne renoncent à la présence de l'avocat car c'est un mensonge et un stratagème de la part des policiers! Si c'est long c'est uniquement à cause des policiers, l'avocat de permanence a 2h pour arriver et nous respectons toujours ce délai! »

La situation des victimes de cette politique maastrichtienne semble sans issue.

Si les plaintes déposées contre des policiers et leurs responsables n'aboutissent pas, parce que la dictature verrouille tous les pouvoirs, les blessés, les 109 Gilets-jaunes mutilés, les plus de 1000 condamnés ayant subi les préjudices graves d'une « justice arbitraire d'exception », ces Gilets-jaunes ont intérêt à se constituer en Collectif pour saisir la Cour Pénale Internationale à La Haye, (même si notre confiance demeure limitée par la force des choses, concernant les Institutions et la justice cadenassée par le Traité Européen), car selon la loi qui a été ratifiée par la France, dans le Statut de Rome, Macron, Castaner, Nicole Belloubet et Edouard Philippe sont justiciables devant la CPI. (D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls Français à être justiciables devant la CPI: rappelons qu'il y a aussi Sarkozy pour les crimes perpétrés en Libye; Hollande avec Macron pour les crimes perpétrés en Syrie avec l'aide de la « coalition illégale de Doha »... D'autres complices comme Laurent Fabius, Emmanuel Valls, Jean-Yves Le Drian relèvent également de la CPI.) Mais les textes, on le voit, sont contradictoires entre eux. Il est donc facile pour les dirigeants de se protéger en utilisant un droit qui se contredit à dessein, dans le seul but de laisser les mains libres aux Maîtres du jeu pipé par la supercherie Européiste ayant anéanti le projet d'une Europe des Nations. (...)

CONCLUSION

Ce tour d'horizon nous a permis de constater que les Français sont prisonniers d'une souricière cauchemardesque. La seule issue possible afin de sortir de cette situation d'injustice sociale grave causée par le mal du fascisme ultra libéral et des violences policières actuelles voulues par un Pouvoir qui ne peut en aucun cas reculer sur la répression s'accroissant de jour en jour, c'est le coup d'Etat suivi directement du Frexit.

Jean-Yves Jézéquel

LVOG - Laissez tomber vos dernières illusions. Les crimes commis par Sarkozy, Hollande, Fabius, Valls, Le Drian, Macron, Castaner, Belloubet, Philippe, etc. ne relèvent pas de la CPI, mais d'un tribunal populaire révolutionnaire.

Cela dit, ce texte est excellent.

Non, le mouvement social initié en France depuis le 17 novembre 2018 ne remet pas seulement en cause la "mondialisation financière internationale de l'économie", le néolibéralisme, mais l'existence même du capitalisme ainsi que l'ensemble de ses institutions qui lui sont inféodées et qu'il faut abolir à l'échelle mondiale pour satisfaire les besoins et aspirations légitimes des 7,6 milliards d'habitants qui peuplent notre planète.

Pourquoi cette distinction ? Parce qu'elle permet de mettre les choses au point et en perspective, de situer et de s'attaquer aux fondements des inégalités et des injustices sociales, qui sont à l'origine des maux dont souffrent quotidiennement à des degrés divers les quelque 50 millions d'exploités et d'opprimés en France et plus de 7,5 milliards dans le monde.

On ne peut pas à la fois combattre le capitalisme et souhaiter sa préservation, il faut choisir son camp, les intérêts de quelle classe sociale on représente ou on défend, sur une barricade il n'existe que deux côtés, donc vaut mieux savoir de quel côté on se situe en toute circonstance. Les seuls partis qui méritent d'être caractérisés de gauche, sont uniquement ceux qui au cours de leur combat quotidien au côté des travailleurs, témoignent qu'ils sont indépendants du capitalisme et de l'Etat (de leurs représentants) avec lesquels ils appellent à rompre, en admettant évidemment que ces partis existent, à défaut de mieux on se contentera de leurs bonnes intentions, sous réserve qu'elles se confirment par la suite. Ce sont les partis ouvriers qui dans leurs déclarations, leurs littératures, leurs programmes axent leur combat politique dans la perspective de la rupture avec le capitalisme, dans la perspective d'une société débarrassée du capitalisme, d'un gouvernement ouvrier s'attaquant résolument aux fondements du capitalisme, qui stipulent dans leur projet de Constitution (qui n'existe pas !) que le capitalisme est désormais déclaré hors-la-loi, que nul ne peut s'accaparer à titre individuel le produit du travail d'autrui à son insu ou une meilleure formule...

Maintenant, il faut concevoir qu'on peut très bien en avoir conscience sans pour autant avoir la volonté d'éradiquer le capitalisme de la surface de la terre.

C'est ainsi que pour de multiples raisons qu'on implorera hypocritement, on recourra à des arguments que l'on aura fabriqués ou qu'on aura empruntés à d'autres pour camoufler son refus de l'affronter, bref, pour s'en accommoder en poussant le cynisme jusqu'à y trouver des qualités ou des vertus usurpées, et à justifier ses crimes les plus abominables qu'on déguisera au besoin en les recouvrant d'un verni démocratique, ce qui permettra au passage de se donner bonne conscience à bon compte.

Les partis de gauche, en fait l'extrême gauche, est victime aujourd'hui de son propre opportunisme érigé en dogme. Des millions de travailleurs et de militants ont crû sincèrement qu'ils étaient de gauche au cours des 8 dernières décennies, alors qu'en réalité ils ne le furent pas, pour en avoir toujours ignoré la signification politique ou certains s'empressèrent de l'oublier parce qu'ils n'avaient jamais acquis de solides convictions, leur conscience de classe n'avait jamais été au-delà de revendications immédiates. Ils furent d'autant plus portés à le croire qu'ils en tirèrent profits ou ils crurent plus ou moins aveuglément ce que leurs dirigeants leur racontèrent. Il faut dire aussi, que pendant tout une période, la situation fut propice au développement de l'opportunisme, notamment les trois décennies qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui furent si mal nommées, les "Trente glorieuses" ou les "années heureuses"... pour l'impérialisme, mais pas seulement de toute évidence ! C'est aussi l'argument fétiche des staliniens et néostaliniens.

Les travailleurs et les militants furent induits en erreur sur l'évolution du capitalisme et les perspectives sur lesquelles elle devait déboucher, celles qui s'imposent à nous depuis déjà plusieurs décennies, mais qu'on a continué de nier. Même aujourd'hui 4 février 2018, nos dirigeants rechignent ou se refusent encore à caractériser le régime de Macron, refusent de caractériser le courant politique qu'il incarne avec LREM, l'extrême-centre néofasciste ou totalitaire ou encore l'extrême droite néolibérale, caractérisation qui ne laisse planer aucun doute sur leurs intentions et les méthodes auxquelles ils sont prêts à recourir pour atteindre leurs objectifs, ceux dictés par l'oligarchie financière internationale aux commandes du capitalisme mondial. La détermination et le mépris affichés par Macron, ainsi que la répression policière sanglante des derniers mois, en sont l'illustration.

Laissons de côté Mélenchon et sa bande d'aventuriers, ainsi que leurs semblables au sein des Gilets Jaunes, qui continuent d'entretenir des relations avec Macron ou ses ministres, les médias, les institutions de la Ve République et l'UE, qui pas un jour ne se livrent à un double langage dès que Castaner les menace de représailles, le plus souvent même pas, juste pour leur montrer qu'ils demeurent de fidèles serviteurs du régime en place. Cela ne coûte absolument rien d'appeler à l'insurrection, quand dans le même temps on ne fera rien pour la préparer, pour ensuite s'excuser d'avoir tenu un discours trop radical qui aurait pu être mal interprété...

Je crois qu'on n'a pas compris ce que Trotsky avait voulu dire, lorsqu'il déclara que l'art de la politique c'était de prévoir.

Il n'évoqua pas seulement le fait que l'on devait parvenir à analyser la situation et son développement à venir, ce que manifestement nos dirigeants furent incapables, disons au-delà de 24 heures pour ne pas les accabler inutilement, mais surtout qu'on devait arriver à traduire en termes pratiques (et organisationnels) les conclusions auxquelles elle menait, autrement dit, partant de là, quelle stratégie il fallait définir et quelles tâches politiques les révolutionnaires devraient se fixer à chaque étape de la période somme toute indéterminée qui précéderait le jour où la question de l'assaut final contre le capital viendrait à l'ordre du jour, de manière à y préparer les masses et à l'aborder dans les meilleures conditions possibles pour avoir une chance de l'emporter sur nos ennemis, sur ce plan-là aujourd'hui force est de constater que c'est un désastre total, je pense que personne ne me contredira.

Je crois qu'on n'a pas saisi que le processus dialectique qui menait à la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'une poignée d'oligarques, qui parachevait le cycle du capital une fois rendu au stade de l'impérialisme, engendrerait de profondes transformations au sein de toutes les classes, de telle sorte que ce n'était plus seulement quantitativement que la société et le monde allaient connaître de profondes modifications, mais que cela allait se traduire par un bouleversement qualitatif remettant en cause pratiquement toutes les valeurs et tous les principes que la civilisation humaine avait acquis au cours de son évolution ou plus précisément, au cours de la phase ascendante du capitalisme sous l'effet de la lutte des classes qui l'avait accompagnée, et que ce gigantesque revirement était inscrit ou figurait en filigrane depuis la transformation du capitalisme en impérialisme, et qu'on n'a pas été foutu de le percevoir ou tout du moins d'en tirer les enseignements pratiques qui s'imposaient.

Sachant de quelle manière allait évoluer les rapports entre les classes, il s'imposait dès la fin de la Seconde Guerre mondiale de revoir notre conception de la lutte de classe sous peine de vouloir appliquer des méthodes qui avaient été conçues pour répondre à d'autres besoins en terme de tâches politiques. Et il était d'autant plus facile de le prévoir que les conditions et les rapports économiques, sociales et politiques qui prévalurent et se développèrent au cours de la période qui précéda cette guerre ne prirent jamais fin jusqu'à nos jours, mieux encore, sans être tout à fait identiques, elles furent en quelque sorte la réplique de la Première Guerre mondiale, en pire, puisque le stalinisme était parvenu à pourrir le mouvement ouvrier international. Chaque fois, les banquiers et l'oligarchie sortirent vainqueurs et renforcés sur le plan économique et politique à l'issue de ces épreuves, bien qu'1/6e de la terre ait été soustrait à l'économie capitaliste, à aucun moment Moscou ou Pékin ne cessèrent d'être subordonnés au marché mondial... Ils en profitèrent pour créer de multiples institutions internationales financières et politiques, qui leur permirent d'accroître leur fortune et leur puissance dans des proportions phénoménales, bref, la concentration du capital et du pouvoir politique entre leurs mains poursuivait tranquillement son chemin vers l'instauration d'une gouvernance mondiale qui serait soumise à leur contrôle exclusif.

Etape par étape, morceau par morceau la société et la lutte des classes telle qu'on les avait connues jusqu'au milieu du XXe siècle allaient disparaître, étaient vouées à disparaître au profit d'un régime de type bureaucratique et totalitaire où toute trace de progrès social ou de démocratie aurait disparu. C'est tout

moins leur objectif à terme, qui se précise de jour en jour comme on peut l'observer. Bien entendu, ce processus est traversé par des contradictions, qui constituent autant de failles dans lesquelles la lutte de classe des exploités essaie de se frayer un passage pour faire échouer leur scénario diabolique, ce qui témoigne que notre ennemi n'a pas encore gagné la lutte des classes, Warren Buffett a semble-t-il vendu notre peau un peu trop tôt, ce que signifie aujourd'hui le combat engagé depuis le 17 novembre 2018.

C'était inscrit à l'ordre du jour du passage du capitalisme à l'impérialisme il y a plus d'un siècle. Il était inscrit que le capitalisme allait engendrer à terme un monstre de cruauté ou de barbarie en guise de liberté et de démocratie, si on commettait l'erreur gravissime de ne pas le caractériser en conséquence (ainsi que tous ses représentants, y compris le PS et ses satellites, alliés), sous prétexte qu'on n'en était pas encore rendu là, que ce n'était qu'une hypothèse lointaine ou vague, infondée, on pouvait en fabriquer à l'infini quand on était d'une mauvaise foi incurable, alors que l'on ne cessa jamais d'en avoir les prémises tout aussi dramatiques sous les yeux, mais on s'en détourna, on préféra se laisser corrompre par le miroir aux alouettes du réformisme qui compensait avantageusement la médiocrité intellectuelle de nos dirigeants.

Toujours est-il, que nous nous retrouvons sans direction pour mener les masses au combat. La suite figure dans les différentes causeries des derniers mois. Nous y reviendrons une autre fois.

[Le danger mortel pour Macron : C'est la radicalisation des masses et leur jonction avec l'extrême gauche.](#)

- A deux reprises Macron a visé l'extrême gauche dans son interview publié par Le Point, une première fois à travers l'avocat de Christophe Dettinger, le manifestant qui avait boxé un gendarme pour protéger une femme à terre de sa matraque, et la seconde fois en désignant «40 à 50000 militants ultras» qui voudraient «provoquer une crise de régime» (Libération), car ils veulent «la destruction des institutions» (Paris-Match), et qui par conséquent seraient à l'origine de toutes les violences commises depuis l'Acte I du mouvement des Gilets Jaunes.

[Lu dans un article de Claude Askolovitch publié par Slate.fr.](#)

- "Je sais simplement que le pouvoir, avec méthode, brutalise et dénigre et humilie les corps intermédiaires qui tenaient à peu près ce pays, dialogue social, méthode des Grenelle, journalistes libres, parlement..."

LVOG - "*Les corps intermédiaires qui tenaient à peu près ce pays*", en effet, c'est ce que j'ai expliqué plus haut, les faux amis de la démocratie, les faux amis du mouvement ouvrier, les faux amis du socialisme, l'imposture permanente...

[Lu dans un article de Jean-Pierre Page, ancien responsable international de la CGT, membre de la Commission exécutive confédérale de la CGT publié par investigation.net](#)

- "Faut-il continuer à parler de partage des richesses et des ressources, quand dans la réalité il s'agit de la recette du pâté d'alouettes où le travail enrichit le centile le plus riche de la population et que les inégalités explosent ?"

LVOG - Il fallait y penser avant ! Le "*partage des richesses*", cela n'a jamais été autre chose que la richesse pour les riches, et la pauvreté pour les pauvres !

- "Pour un grand nombre de gilets jaunes, et même si c'est parfois confusément, ce qui est en question, au fond, c'est la nature de cette société inégale, brutale, prédatrice et criminelle. Cette société-là, c'est le capitalisme lui-même. Qui va le dire ? Faut-il le considérer comme un horizon indépassable ou faut-il au contraire l'abolir ? Pour le syndicaliste faudrait-il se plaindre d'une telle prise de conscience ? On peut comprendre qu'un tel changement des esprits n'est pas sans déranger les tenants d'une adaptation du syndicalisme-partenaire d'un capitalisme à visage humain. Certains, comme la CFDT, préférant négocier le poids des chaînes plutôt que d'exiger l'abolition de l'esclavage. Mais, ne doit-on pas voir dans ce mouvement des gilets jaunes une prise de conscience qui s'affirme, celle qui conduit à la conscience d'appartenir à une classe, et par conséquent des opportunités à saisir ! N'y a-t-il pas là pour le syndicalisme une responsabilité à assumer pour qu'il en soit ainsi ?

Aussi, et comme cela est souvent le cas dans les grands mouvements sociaux, il y a urgence pour le mouvement syndical à prendre en compte combien les consciences ont progressé quant aux causes, aux responsabilités et à la nature du système capitaliste lui-même.

Ce constat renvoie à la « double besogne », cette double fonction qui doit être celle du syndicat: luttant tout à la fois pour les revendications immédiates comme pour le changement de société. "

LVOG - Tiens, il le découvre maintenant !

- "En fait, cette insurrection sociale, à laquelle nous assistons, tire sa force dans sa capacité à fédérer le peuple : les ouvriers, les employés, les paysans, les classes moyennes, les petits artisans, les chômeurs, les retraités, les ruraux et les citadins, ceux des banlieues. Fait significatif, les femmes sont au premier rang des manifestations, des blocages routiers, des parkings, des centres commerciaux. "

- "L'on sait maintenant qu'à la fracture sociale, il faut associer la fracture politique et démocratique. Elle révèle l'étendue d'une rupture entre le peuple et ses représentants, les institutions nationales et supranationales, les partis politiques, les syndicats, les parlementaires de droite comme de gauche, le gouvernement et singulièrement le chef de l'État sur qui se focalise l'ensemble du rejet exprimé à travers le mot d'ordre « Macron démission ! ». En une année, la confiance dans le président de la République s'est effondrée de 23%. Jamais en France, un homme politique n'aura fait l'objet d'une telle détestation, pour ne pas dire d'une haine. Un récent sondage fait ainsi apparaître que 88% des Français ne font pas confiance aux partis politiques, 73% ne font pas confiance aux médias et 70% aux banques. 55% se déclarent prêt à participer à des manifestations pour défendre leurs idées. Deux mois après le début de l'action des « Gilets jaunes », 57% continuent à leur apporter leur soutien. Plus de 70% des Français n'attendent rien du grand débat voulu par Macron."

LVOG - "On sait maintenant", non, sans blague !

Je ne veux pas vous influencer, chacun est libre de penser ce qu'il veut, gardez cela en mémoire et observez tous ceux qui feignent de découvrir que l'on vit sous une dictature, que le capitalisme et le régime sont épouvantables, comme s'ils n'avaient pas eu une multitude d'occasions de s'en apercevoir au cours du XXe siècle. Méfiez-vous, la plupart font dans la récupération pour mieux vous manipuler ensuite, c'est ainsi qu'ils ont toujours procédé, ce sont de faux amis la plupart du temps. Ici on a affaire à un membre de la Commission exécutive confédérale de la CGT, donc au moins on sait à quoi s'en tenir sur ses réelles intentions, qui n'apparaissent nulle part autrement que par ce que j'ai signalé.

Tenez, les infos suivantes sont de bons exercices pour s'entraîner à reconnaître les faux amis.

- Martinez (CGT): "il faut arrêter avec les armes contre les manifestants" - AFP 3 février 2019 "Il faut arrêter avec les armes contre les manifestants": le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez s'est indigné dimanche des nouveaux blessés samedi lors des manifestations deux jours après la décision du Conseil d'État de maintenir l'usage des lanceurs de balles de défense (LBD).

"Il y a encore eu des blessés hier, je pense au secrétaire du syndicat lycéen UNL, Louis Boyard, qui a été blessé", a déclaré le responsable syndical sur le plateau de France 3, assurant être "inquiet depuis longtemps".

La CGT et la Ligue des droits de l'homme ont été déboutées vendredi en référé de leur demande d'interdiction des LBD parce que, selon le Conseil d'État, le risque de violence rend "nécessaire de permettre aux forces de l'ordre" de pouvoir y recourir.

"On nous dit: "ce n'est pas dangereux quand c'est bien utilisé" or, tous les samedis, il y a des blessés graves", a regretté M. Martinez, promettant la "poursuite" de l'action judiciaire "parce que ce n'est pas possible qu'on tire comme ça sur des manifestants avec les conséquences qu'il y a".

M. Martinez a par ailleurs indiqué que lui-même, en tant que manifestant, ne se sentait pas en sécurité dans les défilés. "Le 1er mai, on a été enfermé sur le pont d'Austerlitz par un cordon de CRS devant, un cordon CRS derrière et impossible de sortir", a-t-il raconté.

Il a également critiqué le "droit divin" selon lui des préfets pour "interdire une manifestation". "Il y a des militants de la CGT qui se rendent en manif, qui sont interpellés, c'est pas nouveau, et qui sont placés en garde à vue plusieurs heures, donc ça s'adresse à tous ceux qui veulent manifester, que la manifestation soit déclarée ou pas", a-t-il expliqué. AFP 3 février 2019

Ils ne rompent jamais avec l'idéologie du capitalisme.

- Des transfuges du PS et du MRC fusionnent pour fonder un nouveau parti - AFP 3 février 2019

Le Mouvement républicain et citoyen (MRC) et les socialistes ayant quitté le PS dans le sillage d'Emmanuel Maurel ont fondé ce week-end à Valence un nouveau parti baptisé Gauche républicaine et socialiste, situé dans l'orbite de la France insoumise.

Les militants du nouveau parti avaient le choix entre quatre noms. 45,5% des 2.538 votants ont choisi Gauche républicaine et socialiste, selon une vidéo diffusée dimanche.

Dans son discours de clôture, le député européen Emmanuel Maurel a plaidé pour le rassemblement de la gauche, et pour cela "il faut clarifier": "Aucune ambiguïté envers le macronisme", a prôné M. Maurel, en fustigeant "une verticalité grotesque", le "retour des barbouzeries", "une scandaleuse politique diplomatique" et un "hold-up sur les plus pauvres, les retraités".

"Aucune ambiguïté" non plus "envers ceux qui contestent le macronisme": "On ne finasse pas, on n'hésite pas, on soutient pleinement" les "gilets jaunes", dont les revendications - "égalité fiscale, justice sociale, approfondissement démocratique, renforcement des services publics" - "sont les nôtres".

Poursuivant son dialogue avec ses anciens camarades socialistes, M. Maurel a critiqué ceux qui "expliquent des trémolos dans la voix qu'il faut rassembler la gauche mais qui commencent déjà par excommunier le premier parti de gauche", la France insoumise.

"Poser comme préalable à l'union de la gauche que c'est la gauche non mélenchoniste, ça sera sans nous", a-t-il insisté.

"Nous ne sommes pas là pour aider à ressusciter le centre gauche ou à inventer un improbable cartel d'appareils qui ont peur pour leur survie. Nous sommes là pour changer le monde (...) alors assez de tartufferie", a affirmé M. Maurel, dans une allusion aux efforts du PS et de Place publique pour rassembler la gauche non-mélenchoniste en vue des élections européennes du 26 mai.

"Vous cherchez une liste de rassemblement. Une liste où il y a des socialistes, des gens du MRC, un député écologique sortant (Sergio Coronado, ndlr), menée par une fille qui n'est même pas trentenaire, engagée dans des combats incroyables contre l'évasion fiscale (Manon Aubry, ndlr), eh bien ! cette liste de rassemblement elle existe, c'est celle de Maintenant le peuple", a lancé M. Maurel, qui figure en bonne place dans cette liste.

Environ 400 personnes ont participé à ces rencontres. Parmi les représentants des partis invités, Sarah Legrain (Parti de gauche), Cécile Cukierman (PCF) et Younous Omarjee (LFI). AFP 3 février 2019

LVOG- "*Aucune ambiguïté envers le macronisme*", on leur fait confiance ! Chacun se souviendra de Mélenchon se voyant Premier ministre de Macron, donc Macron compatible, après avoir été Hollande compatible, Chirac et Jospin compatible, en effet "*assez de tartufferie*" !

Faites tomber les masques. L'Union européenne cautionne tous les coups d'Etat fascistes !

- La France demande à Maduro d'annoncer une élection présidentielle "d'ici ce soir" - Reuters 03.01

La réponse de Maduro.

- Maduro rejette l'ultimatum européen: pas de présidentielle au Venezuela - AFP 04.01

Le chef de l'Etat vénézuélien Nicolas Maduro a rejeté dimanche soir l'ultimatum de plusieurs pays européens pour l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle, tandis que ces membres de l'UE ont promis de reconnaître dans ce cas l'opposant Juan Guaido comme président dès lundi. AFP 04.01

- Venezuela : la cohésion de l'UE se fracasse sur le cas Caracas - Libération 3 février 2019

Face au refus de Nicolás Maduro de convoquer une élection présidentielle, six voire sept pays européens, dont la France, devraient reconnaître ce lundi la légitimité de Juan Guaidó. Hormis la Grèce qui soutient encore le régime chaviste, les autres Etats invoquent la non-ingérence. Libération 3 février 2019

Ils n'en reviennent pas !

- Gilets jaunes : Un acte XII qui mobilise encore - Liberation.fr 04.01

Dites donc, Libération, cela existe encore ?

Le régime est acculé, sa seule réponse, la suppression des libertés collectives et la répression sanglante, les tribunaux d'exception

- Blessé durant l'acte XII des gilets jaunes, Louis Boyard va porter plainte - Le HuffPost 3 février 2019

"J'étais sur la place de la République et je me suis pris un tir de LBD ou de grenade de désencerclement, pour le moment on ne sait pas vraiment." Samedi 2 février, à l'occasion de l'acte XII de la mobilisation des gilets jaunes, Louis Boyard a été blessé et évacué par les secours face aux caméras des journalistes, dont celle du HuffPost.

Après être passé par l'hôpital, le président de l'Union nationale lycéenne, la principale organisation syndicale représentant les élèves du secondaire, a donné des nouvelles de son état de santé dans une vidéo publiée sur Facebook, lui qui expliquait à chaud avoir été atteint par une balle de LBD et souffrir de fractures. "J'ai été pris en charge par les urgences, on m'y a très vite envoyé parce que ça commençait à gonfler et parce que la peau avait de très mauvaises réactions."

Toutefois, après plusieurs heures d'attente aux urgences, les médecins lui ont livré des nouvelles rassurantes. "On m'a expliqué que j'avais énormément de chance parce que j'avais été touché par un tir à 10-15 mètres, et donc finalement je n'ai pas de fracture, j'ai juste un œdème." Le HuffPost 3 février 2019

59 avocats disent leurs quatre vérités sur le traitement judiciaire des Gilets jaunes - Sputnik 03.02

59 avocats ont confié dans une tribune publiée sur franceinfo les difficultés auxquelles ils devaient faire face en exerçant correctement les droits de la défense dans les dossiers de nombreux Gilets jaunes.

Dans une tribune publiée le 2 février, sur franceinfo, 59 avocats mettent en garde contre «les dérives» qu'ils ont pu constater dans le traitement des dossiers des Gilets jaunes depuis le début du mouvement et pointent du doigt des «atteintes aux droits individuels et aux libertés publiques dans notre pays».

«Par la présente tribune, nous, avocats signataires, entendons alerter quant au danger que constituent ces procédures faites souvent dans l'urgence et visant principalement à gonfler, souvent de manière artificielle, des chiffres qui seront annoncés par le ministère de l'Intérieur», indiquent-ils en guise de préambule.

Ainsi, les avocats ont pu constater «la violation délibérée des droits de manifestants par des expulsions et délogements totalement illicites et en ayant recours à la force publique».

«Pire encore, tant dans le cadre des auditions libres que durant les gardes à vue, nombre de Gilets jaunes indiquent que des enquêteurs les ont dissuadés du recours à l'assistance d'un avocat en arguant que si l'avocat intervenait, ils seraient remis en liberté beaucoup plus tardivement», fustigent-ils.

Compte tenu de la rapidité du traitement de tels dossiers, les avocats y voient entre autres «le désir des pouvoirs exécutifs de donner une réponse forte».

D'autre part, poursuivent-ils, «les procédures relatives à de présumées violences policières ne font pas l'objet de la même célérité d'enquête ou de poursuites».

«Enfin, à l'instar de plusieurs parlementaires, nous sommes particulièrement inquiets quant au projet de loi actuellement en discussion dit "anti-casseur" qui nous semble contraire à nombre de principes fondamentaux», concluent-ils. Sputnik 03.02